

Zeitschrift:	Revue suisse de numismatique = Schweizerische numismatische Rundschau
Herausgeber:	Société Suisse de Numismatique = Schweizerische Numismatische Gesellschaft
Band:	1 (1891)
Artikel:	Les tirs fédéraux de la Suisse et leur numismatique officielle
Autor:	Robert, Arnold
Kapitel:	III: Notices biographiques
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-171558

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

De ces sept médailles, l'une est en or, du poids de 67,25 gr. ; elle a été gagnée par M. L.-U. Ducommun-Jeanneret à la Chaux-de-Fonds, comme 21^e prix, de fr. 250, sur la cible Patrie-Bonheur ; elle appartient aujourd'hui au médaillier de la Chaux-de-Fonds.

Trois sont en argent ; elles ont été réparties sur la même cible, comme prix n^os 198, 228 et 271, avec une estimation de fr. 35 par pièce.

Trois sont en bronze ; l'une était attribuée à la cible Patrie-Art, comme prix n^o 288 ; les deux autres à la cible militaire, sous n^os 203 et 218.

34. TIR FÉDÉRAL A GLARIS,

du dimanche 10 juillet au mercredi 20 juillet 1892.

Président : M. le colonel-brig. Rod. Gallati, conseiller national.

La médaille et la gravure de la boîte de montre officielle sont commandées à MM. Huguenin frères, graveurs au Locle.

III

NOTICES BIOGRAPHIQUES

SUR LES GRAVEURS DES MÉDAILLES OFFICIELLES FRAPPÉES
A L'OCCASION DES TIRS FÉDÉRAUX

Nicolas-Frédéric Rutimeier, bourgeois de Berne, est né à Berne où il a été baptisé le 17 mars 1797 ; il est mort à Mache, au Schlössli, le 8 février 1847.

Après avoir terminé son apprentissage dans sa ville natale, il se mit à voyager pour compléter ses études et séjourna successivement à Naples, Turin, Gênes et en Egypte, où il passa quatre années ; il revint se fixer à Berne comme gra-

veur de cachets et de pierres précieuses. Il a gravé un sceau du Grand Conseil de Berne, celui de la poste, celui de la maison de force et beaucoup d'autres sceaux officiels. Sa médaille du tir fédéral de 1830 est bien réussie et donne de son talent une impression favorable.

* * *

Antoine Bovy, né à Genève le 14 décembre 1795, est mort à Rives de Prégny le 18 septembre 1877.

Il était fils de Jean-Samuel Bovy (1763-1837) mécanicien habile et inventeur ingénieux, qui imagina et construisit lui-même le balancier dont son second fils, Marc-Louis Bovy (1805-1890) se servit plus tard pour frapper les médailles d'Antoine.

En 1824, Antoine Bovy, après avoir produit à Genève quelques œuvres d'art, partit pour Paris où il travailla pendant deux ans au modelage et à la sculpture sous la direction de son compatriote Pradier; il revint à Genève, s'y maria et retourna en 1830 s'établir à Paris, où il se fit naturaliser Français en 1835. Il ne rentra définitivement à Genève qu'en 1873, mais il n'avait jamais renoncé entièrement à sa ville natale et pendant très longtemps il y passa régulièrement les étés. Son œuvre est considérable; il a exécuté pour le gouvernement français et pour les particuliers un grand nombre de médaillons-portraits et de médailles qui ont figuré avec succès aux salons de 1831 à 1865 et lui ont valu de nombreuses distinctions, entre autres la croix de la Légion d'honneur en 1843. Il a sculpté quelques bustes, en dernier lieu celui de Bovy-Lysberg, son fils bien aimé, mort dans les années 1870, et ce travail, dit un de ses biographes, en ravisant sa douleur, lui causa de cruelles souffrances.

Un burin énergique et souple, une exécution magistrale rachètent largement, dit Pierre Larousse, dans son grand dictionnaire du XIX^{me} siècle, ce que sa composition offre parfois d'indécis (?) et de confus (?). Il restera l'un des maîtres de l'école française en son art, ajoute Larousse, et

plusieurs de ses travaux peuvent être opposés sans désavantage à ceux des artistes qui ont illustré l'art de la gravure en médailles en France.

Bovy est aussi l'auteur des monnaies suisses dites à l'*Helvetia assise*, dont il grava les coins en 1850 et l'un de ses derniers travaux fut la gravure des coins de l'*Helvetia debout*, en 1873, d'après un dessin fourni par le Conseil fédéral.

Nous avons donné plus haut la liste des médailles et des écus gravés par Antoine Bovy pour les tirs fédéraux, plusieurs de ces pièces sont admirablement réussies.

* * *

Louis-Etienne-André Dorcière, né à Genève en 1805, mort à Genève le 30 août 1879.

Elève de Détallaz, graveur, de Reverdin professeur de dessin, de Jaquet, ornemaniste et professeur de modelage, de Bovet, ciseleur, tous à Genève, il passa aussi quelques mois chez un graveur de médailles à Paris.

Professeur à la classe de modelage des écoles d'art de la ville de Genève de 1831 à 1872, membre du Grand Conseil en 1845, membre du Consistoire ; membre de la Société des Arts ; président dès 1835, puis doyen de cette société, Dorcière a composé, dans ses trop rares moments de loisir, des sujets en terre cuite, fait des portraits, des bustes et des statuettes en pied et d'autres morceaux de sculpture ; ses statuettes d'Hornung, de Diday, de Samuel Darier sont connues ; on lui doit les statues qui ornent la petite fontaine près de l'église anglaise de Genève ; son œuvre la plus sérieuse est le groupe d'Agar et Ismaël qui figure au musée Rath ; son dernier ouvrage de sculpture est le buste en marbre de F.-J. Pictet-de la Rive, qui orne l'entrée du musée d'histoire naturelle de Genève.

Il n'a gravé qu'un très petit nombre de médailles, dont la

meilleure et la plus connue est celle du tir fédéral de Genève 1851, un chef-d'œuvre de gravure.

* * *

Jean-Baptiste Frener est né à Lucerne le 10 décembre 1821

Comme élève de la ville, il fréquenta l'école du célèbre maître de dessin Schlatt. Il se rendit ensuite à l'école de gravure de Paris, puis à Gênes, Florence et Rome. Rentré à Lucerne, il n'y séjournna que peu de temps et repartit pour Munich et Berlin. Un an et demi après, il revint à Lucerne où on le chargea de graver l'écu du tir fédéral de 1853. Il s'acquitta brillamment de cette tâche, ce qui lui valut un appel à Guatemala comme graveur des monnaies de la république.

Il a composé dans cette ville 24 statues de grandeur naturelle pour le musée national.

Frener s'est fixé définitivement à Guatemala, où il vit en parfaite santé, entouré d'une nombreuse famille, et l'on assure qu'il est toujours encore occupé à la monnaie (avril 1891).

Il vaut la peine de noter ici, en passant, qu'un autre citoyen suisse, Marc-Louis Bovy à Genève, vendit en 1855 au gouvernement du Guatemala des presses monétaires d'un nouveau système, inventé par lui.

Les archives fédérales conservent une intéressante lettre de Frener, datée de Guatemala, le 1^{er} mars 1857, portant le timbre de la poste de Guatemala du 3 mars et celui de Berne du 20 avril 1857 ; en voici la traduction :

« A Monsieur le Conseiller fédéral Staempfli, directeur des finances fédérales à Berne.

« Très honoré Monsieur,

« J'ai été informé que le haut Conseil fédéral avait offert la place de directeur de la monnaie à M. Goeldlin à Lucerne qui a refusé cet honneur par un sentiment patriotique envers sa

ville natale, et que là-dessus le haut Conseil fédéral n'avait pas repourvu la place pour le moment. Cette nouvelle m'a engagé à offrir mes services à ma patrie pour le cas où le haut Conseil fédéral se déciderait à repourvoir cette place et pour le temps où j'aurai mis sur un pied correct le système monétaire du Guatemala, occupé que je suis en ce moment, à graver les coins des monnaies.

« Je joins en outre une épreuve d'un coin de la pièce de deux francs, avec type réformé, que m'avait commandé en son temps M. le Conseiller fédéral Druey et qui n'a pas vu le jour à cause de la mort de M. Druey et de mon départ pour ce pays. Si la composition et l'exécution de ce coin convenaient, je le complèterais et l'enverrais, sans prétention à un dédommagement, pour que vous en disposiez.

« Par la même occasion, j'ai l'honneur d'être, avec parfaite considération, votre dévoué,

Joh. Bapt. FRENER.

Graveur de la Monnaie de la République de Guatemala.

(Voie anglaise) (franco Belize).

« P. S. Franco Belize ! sans quoi les lettres ne sont pas expédiées d'Angleterre. »

Il n'a pas été donné suite aux offres contenues dans cette lettre, ni en ce qui concerne la place à repourvoir, ni pour le coin offert ; l'épreuve de ce dernier, jointe à la lettre ci-dessus, montre une gravure soignée, mais une composition laissant à désirer, surtout en ce sens que l'écusson fédéral sur lequel s'appuie l'Helvetia assise, est beaucoup trop grand.

* * *

Ferdinand Korn, de Mayence, vint en Suisse, dans les premiers mois de 1855, en qualité de mécanicien à l'hôtel des monnaies ; sa nomination par le Conseil fédéral date du 16 mars 1855 ; le département fédéral des finances, que dirigeait alors M. le Conseiller fédéral Henri Druey, préavisait

en sa faveur dans un rapport où Korn est mentionné comme médailleur et mécanicien à Mayence, attaché précédemment à la Monnaie de Düsseldorf.

Le directeur de la monnaie fédérale, M. H. Custer ayant démissionné pour le 31 décembre 1856, le Conseil fédéral, sans repourvoir immédiatement le poste, ce qui ne paraissait pas urgent pour la marche des affaires, décida le 5 janvier 1857 de charger provisoirement M. Korn de la direction de la Monnaie.

Enfin, le 26 février 1858, le Conseil fédéral le nommait directeur de la monnaie fédérale pour la période du 1^{er} avril 1858 au 31 mars 1861, mais déjà le 28 décembre 1858 il demandait sa démission pour le 1^{er} avril 1859, ayant reçu du gouvernement grand ducal de Nassau un appel à Wiesbaden, comme directeur de la monnaie et médailleur ; la démission fut accordée par le Conseil fédéral, en tout honneur pour l'époque indiquée.

Pendant son court séjour en Suisse, Korn a gravé les écus des tirs fédéraux de Berne 1857 et Zurich 1859 ; il a en outre refait, en les modifiant un peu et en y ajoutant son nom en toutes lettres, les coins des pièces de 1 et 2 francs gravés en 1850 par Antoine Bovy, ce qui provoqua, de la part de ce dernier une vive réclamation au Conseil fédéral, en date du 28 juin 1860.

Voici dans quels termes s'exprimait Antoine Bovy :

« A M. Fornerod, membre du Conseil fédéral, chargé du Département des finances.

« Monsieur le Conseiller,

« N'ayant pas reçu de réponse à ma lettre du 18 courant, laquelle vous priait en vertu de celle dont vous m'honoriez le 16 du dit mois, de me faire parvenir à Genève la valeur de l'allocation de 3000 francs pour les travaux de la pièce de deux francs, je crains qu'il n'y ait quelque lettre égarée et je viens vous prier, Monsieur le Conseiller, de me répondre à ce sujet.

« J'étais à écrire ces quelques mots lorsqu'il m'est arrivé de la circulation une pièce de deux francs nouvellement frappée sur les reproductions de mes anciens coins, et j'ai eu la désagréable surprise de trouver à l'exergue, de l'avers où le seul blason a été rafraîchi, un autre nom que le mien. Je ne doute pas, Monsieur le Conseiller, que cela n'ait échappé à votre attention, et je viens de suite vous en avertir afin que vous ne permettiez pas un instant de plus la continuation d'un fait qui est un véritable délit et qu'il me serait impossible de laisser passer. Il suffira donc de réintégrer mon nom à la dite pièce, droit qui, vous le savez, Monsieur le Conseiller, est imprescriptible et dont je ne doute pas que vous ne rétablissiez l'effet dès que vous saurez ce qui a été fait. Je me mets donc dès à présent sous votre protection pour remettre les choses dans leur juste voie.

« C'est dans cet espoir que je vous prie d'agréer l'assurance du respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, Monsieur le Conseiller fédéral,

votre très humble et très dévoué serviteur,

Antoine Bovy.

« Genève, le 28 juin 1860.

Saint-Jean, propriété Baumgartner. »

M. Fornerod ne se pressant pas de répondre, Bovy envoya le 10 juillet de la même année une recharge, cette fois au Président de la Confédération, M. Frey-Herosé.

Enfin le 8 août 1860, le Conseil fédéral décidait ce qui suit :

« Sur un rapport du Département des finances, auquel une semblable réclamation a été adressée directement, et sur sa proposition, il n'est pas fait droit à la demande de M. Bovy qui en sera prévenu par une lettre dont le Département soumet le projet ».

Dans cette lettre, qui fut écrite à M. Bovy par la chancellerie fédérale, on lit entre autres le passage suivant :

« Quant aux coins de 1850, ils n'ont pas été retouchés comme vous semblez le croire, mais ils ont été entièrement détruits et il en a été gravé de tout nouveaux sur le dessin adopté par le Conseil fédéral lors de l'introduction du système monétaire de 1850. La substitution du nom du nouveau graveur à celui de l'ancien s'explique donc sans peine puisqu'il s'agissait d'un travail entièrement exécuté par le premier et qu'il existe, d'ailleurs, des différences perceptibles entre les coins des deux périodes ».

L'incident retracé ci-dessus forme l'épilogue du séjour de F. Korn dans notre pays.

* * *

Fritz Landry, né au Locle le 26 septembre 1842, appartient à une famille de graveurs ; il a suivi les leçons d'Antoine Bovy, chez lequel il travailla à Paris, comme graveur, pendant un certain temps.

Depuis 1869, M. Landry est professeur de dessin et de modelage à l'école de dessin professionnel pour ouvriers et apprentis à Neuchâtel, et depuis 1874 professeur de dessin au gymnase cantonal et aux écoles de la ville de Neuchâtel.

M. Landry est l'auteur de plusieurs statuettes, médaillons, bustes et médailles qui ont reçu un accueil flatteur ; nous mentionnerons en particulier sa belle médaille d'Agassiz et celle d'Alexis-Marie Piaget. Indépendamment de l'écu du tir fédéral de Zurich 1872, il a gravé à l'occasion du tir fédéral de la Chaux-de-Fonds en 1863 une jolie médaille de bronze, non officielle, au module de 0,035.

En 1891, M. Landry a exécuté pour le compte du gouvernement de Neuchâtel une grande médaille de 70^{mm} de diamètre, destinée à servir de récompense de la part de la République neuchâteloise, pour des actes de civisme extraordinaires ; M. le professeur Louis Favre à Neuchâtel a décrit cette médaille et en a fait l'éloge dans le *National suisse* du 7 octobre 1891.

* * *

Edouard Durussel, né à Morges le 16 février 1842, mort à Préfargier le 17 mai 1888, était bourgeois de Bussy sur Moudon, canton de Vaud.

A l'âge de 13 ans, ses parents le placèrent chez un graveur à Zella près Gotha, où il passa quatre années, fréquentant les écoles de l'endroit ; il se rendit ensuite à Berlin, où il travailla pour la monnaie royale, dont le directeur chercha vainement à l'attacher à ses ateliers ; il n'y resta que trois ans, car la France l'attirait et sur la recommandation d'Antoine Bovy il fut admis à Paris dans les ateliers de M. Paulin-Tasset, où il passa également trois ans (1865-1867), suivant en même temps les cours de l'Ecole des Beaux-Arts.

Son séjour à Paris lui fut très profitable, écrit M. Tasset, tant au point de vue de l'art que de l'industrie ; à différentes reprises il vint dans la suite s'y retremper ; ses progrès étaient constants.

En 1869 il s'établit à Berne et réussit au milieu des plus grandes difficultés, à s'y frayer un chemin : en 1875, il fonde son établissement de frappe de médailles, auquel il ajoute en 1879 la frappe des fonds de montres ; en 1881, il est chargé de la gravure des poinçons originaux pour le bureau fédéral du contrôle récemment créé ; en 1887, il est choisi comme « graveur fédéral des poinçons du contrôle ».

Ses médailles sont nombreuses ; celles des tirs fédéraux l'ont fait connaître¹ ; la médaille du tir cantonal neuchâtelois à la Chaux-de-Fonds en 1886 est son chef-d'œuvre et l'a mis au premier rang.

En 1888, le Département fédéral des finances lui confia la gravure de la nouvelle pièce suisse de cinq francs, travail

¹ Pour le tir fédéral de Berne, Durussel a gravé, outre l'écu de tir, une belle médaille que le journal de fête a qualifiée de « médaille officielle » et donc voici la description d'après ce journal qui en a donné le dessin :

Avers. L'ours debout, coiffé du chapeau à plumes des anciens suisses, les épaules couvertes d'une collerette de cotte de maille, l'épée au côté ; il tient dans la patte droite une hallebarde, tandis que sa patte gauche est appuyée sur l'écusson fédéral qui est devant lui, de face. Lég. : EIDGENÖSSISCHES SCHÜTZENFEST IN BERN. 1885

Revers. Un arbalétrier debout, en costume d'ancien suisse, la main droite appuyée sur son arbalète, serre avec le bras gauche sa toque à plumes contre la poitrine. Une paysanne

auquel il attachait une importance capitale, aussi lorsque la maladie le contraignit à y renoncer, en conçut-il un chagrin mortel.

Sa dernière œuvre est la médaille du Vélo-Club suisse qui ne parut qu'après son décès.

En 1871, le Conseil fédéral avait commandé à Durussel le coin d'une pièce de 20 francs ; on connaît cette gravure, représentant à l'avers une petite tête de la liberté, couronnée de roses des Alpes, entourée de 22 étoiles et signée au-dessous : Durussel. Exergue : 1871.

Revers : Les armes de la Confédération entourées de branches de chêne et de laurier ; au-dessus : HELVETIA ; Ex. : 20 F.

Grenetis à l'avers et au revers. Tranche cannelée.

Or.

Module 0,021.

Ce coin n'a été utilisé que pour des essais, en nombre restreint ; la direction de la monnaie l'a fait détruire en décembre 1890.

Durussel est mort au moment où son talent, arrivé à maturité, promettait à la Suisse un artiste de grande valeur.

* * *

Hugues Bovy, né à Genève le 20 mai 1841 est fils de Marc-Louis Bovy, le fondateur d'un atelier de frappe monétaire qui existe encore aujourd'hui à Genève.

Il est élève de Jacques Rochat-Châtelain, graveur à Genève, de Barthélemy Menn, peintre à Genève et de Dorcière, et

bernoise qui se tient en arrière, lui met sur la tête une couronne de laurier ; elle a la main gauche appuyée sur une épée, à laquelle est accroché un bouclier aux armes du canton de Berne. Lég. : DEM BFSTEN SCHUSS DEN HÖCHSTEN PREIS. Au bas E. Durussel.

Il existé des exemplaires en argent et en bronze de cette médaille, qui mesure 0^m,039 et dont la tranche est unie.

D'après le « Journal officiel du tir fédéral 1885 » n° 7, du mardi 21 Juillet 1885, auquel ces notes sont empruntées, le dessin de l'avers de la médaille de fête ci-dessus a été composé par M. C. Bühler, à Berne.

neveu d'Antoine Bovy qui a exercé sur lui une certaine influence.

Il a succédé à Dorcière, en août 1872, comme professeur à la classe de modelage des écoles d'art de la ville de Genève.

De 1863 à 1890, Hugues Bovy a sculpté les bustes de huit personnages divers et gravé une quarantaine de médailles, la plupart entièrement de lui, entre autres celle du tir fédéral de Frauenfeld 1890; quelques-unes sont contresignées du nom d'un collaborateur, comme celle du tir fédéral de Genève 1887.

La belle médaille de Lincoln, dont le coin était terminé le 11 août 1865, a beaucoup contribué à établir la réputation de cet artiste, aujourd'hui très en vogue.

La Chaux-de-Fonds, Octobre 1891.

Arnold ROBERT.
